



Orléans le 10 mai 2020,

Après deux semaines où la crise sanitaire s'était faite un peu oubliée, deux nouveaux cas sont apparus à la DGFIP.

Le premier au SPF de Gien, où le collègue n'a été en contact avec aucun autre agent, et nous supposons donc qu'il s'agit d'une contamination à titre privée. Cette personne a été testée positif au Covid, et par voie de conséquence mis en quatorzaine.

Le service fera l'objet d'un nettoyage approfondi rapidement ainsi que l'espace de convivialité où la personne a pu déjeuner.

La deuxième alerte concerne une femme de ménage à Coligny qui présentait des symptômes. Néanmoins, ce cas nécessite des investigations du médecin afin de savoir s'il s'agit ou non d'une contamination au Covid.

Ces deux nouveaux cas méritent un rappel ô combien important de persister à maintenir les gestes d'hygiène au quotidien. Le nettoyage individuel de son matériel bureautique, le lavage très fréquent des mains et la distanciation stricte avec les collègues sont des règles certes contraignantes mais indispensables afin d'éviter la contamination de ce virus très contagieux. Chaque agent peut signaler si du matériel d'hygiène venait à manquer. Nous serons le relais de vos requêtes.

La communication de la Préfecture qui est censée piloter la distribution des masques vers les administrations reste erratique.

Si des peurs ou des interrogations légitimes vous préoccupent avant de reprendre le chemin du bureau, nous vous invitons à contacter soit le Médecin de prévention ou l'Assistance sociale.

Les effectifs suivent une progression logique eu égard à la forte affluence téléphonique générée par les contribuables, et le dépôt des déclarations papier.

Ainsi, nous passons de 28% de présentiel à 30% en moyenne sur la semaine dernière, avec des pointes à 34% pour les SIP. Le télétravail reste stable avec 22%.

Le Directeur a souligné que cette progression en présentiel continuera son ascension les semaines suivantes afin d'éviter un gonflement des « stocks » des e-contacts et un volume de « non décrochés » téléphoniques.

Les deux week ends de trois jours conduisent à un surcroît d'activité téléphonique dès le lundi. Le pourcentage de présentiel pourrait avoisiner les 40% suivant le résultat du recensement actuel par les chefs de service. En effet, ces derniers, sur la base du PRA (Plan de Reprise d'Activité), contacteront les agents individuellement durant ces quelques jours afin de savoir si de nouvelles forces de travail sont mobilisables.

Ce « mercato », pour reprendre les termes de M. Dalles repose également sur la disponibilité du matériel informatique.

La montée en puissance du télétravail a été freinée par un retard de livraison au niveau national de nouvelles unités de PC portable. Cet approvisionnement devrait être reporté à fin mai.

Toutefois, le positionnement des agents en ASA gardes d'enfants est hautement lié au fonctionnement des écoles, et notamment aux exigences d'horaires décalés pour accompagner les enfants. Dans ce contexte particulier, un message de bienveillance a été envoyé par la Direction aux chefs de service.

L'accueil physique ne pourra être autorisé que sur RDV et uniquement après un échange téléphonique avec le contribuable afin de vérifier si une solution à distance ne peut être priorisée.

Dans ce cadre, des plexiglas ont été livrés et seront installés dans les prochains jours.

Toute difficulté de gestion des accueils avec un possible engorgement entre les contribuables qui disposent d'un RDV et ceux qui essaieraient de s'infiltrer doit être signalée.

Des messages de rappel ont été adressés aux chefs de service sur la configuration des services en termes de distanciation entre les agents.

Merci de nous signaler si vous rencontrez des problèmes d'aménagements.

Des soucis de nettoyage des sanitaires ont été pointés dans les bâtiments D1 et F1 à la cité Coligny.

La Direction s'emploie avec la BLI à résoudre ce sujet préoccupant.

Une réflexion est en cours sur la polyvalence potentielle des agents. L'assiette étant actuellement prioritaire dans les SIP, contrairement au recouvrement et à la comptabilité, impliquerait que les agents puissent être rappelés de leur domicile s'ils étaient capables d'assumer ces tâches d'assiette. Nous nous interrogeons sur la difficulté technique de basculer d'un thème à l'autre pour les agents n'ayant pas reçu la formation adéquate.

La configuration de Sirhius ne permet pas le recensement des agents en ASA avec une différenciation entre les gardes d'enfants, les personnes à risque, et la rotation pour cause de distanciation.

L'analyse très fine qui sera nécessaire pour la ponction de congés ou RTT selon la note nationale, implique de ne pas se précipiter.

De plus, l'objectif du Directeur est de faciliter la compréhension de cette démarche par les chefs de service qui auront à notifier les détails aux agents concernés.

Une note de la Direction locale devrait être écrite en fin de cette semaine du 11 mai.

Dans le cadre du déconfinement progressif, les restaurants administratifs des Anglaises et de l'Agraco rouvriront en mode plateau-repas froids.

Le Directeur a transmis au secrétariat de l'Agraco le taux d'agents en présentiel.

Dans le cadre du nouveau planning des projets de mutation nationale paru sur Ulysse la semaine dernière, la Direction affichera sur Ulysse45 les nouvelles règles de mutation locale prochainement.

L'arrivée des contrôleurs stagiaires est reportée au 2 juin au lieu du 18 mai, devant de peu celle des inspecteurs au 8 juin.

Malgré ces deux cas, l'optimisme du Directeur sur le verdissement de la carte du Loiret à la sortie du confinement va nous permettre enfin de vivre un peu plus librement, tout en restant vigilant.

Bon courage à celles et ceux qui reprennent le travail en présentiel

Nous sommes à votre disposition pour vous aider